

EXPORT! COMPRENDRE LES MECANISMES DE LA CESSION DES DROITS A L'INTERNATIONAL

Dates: 15 et 16 avril 2019

Durée: 14 heures Lieu: Strasbourg Coût: 480 €

Effectif: 10 personnes

Cadre réservé à la HEAR

Public concerné:

Auteurs-illustrateurs, artistes et éditeurs ayant à négocier leurs droits à l'international.

Préreguis:

Avoir une pratique professionnelle dans le domaine des arts graphiques et plastiques.

Formateur:

Nicolas Grivel :

Basée dans les Vosges, l'agence littéraire *Nicolas Grivel Agency* est spécialisée dans la représentation de romans graphiques en traduction ou en création.

Renseignements / inscription : Grégory Jérôme, coordinateur Anaïs Menrath, assistante

Tel: 03 69 06 37 89

Mail: gregory.jerome@hear.fr anais.menrath@hear.fr

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES:

En suivant cette formation, les participants seront en mesure de :

- maîtriser les étapes de la cession des droits dans un contrat
- connaître les outils de négociation
- comprendre l'articulation des différents acteurs en présence
- mieux gérer son temps et ses priorités
- avoir une meilleure visibilité et d'avoir plus d'impact auprès des futurs clients

PROGRAMME DETAILLE DE LA FORMATION:

JOUR 1:

- présentation rapide du marché international par zone géographique et par genre
- les interlocuteurs et leurs fonctions : agents, scouts, subagents, éditeurs...
- description de modèles de contrats classiques de cession de droits : les clauses importantes du contrat, les droits dits premiers, les droits seconds, le contrat de cession...
- comment cartographier les diffuseurs susceptibles d'être intéressés par votre travail

JOUR 2:

- présentation des différentes foires et salons
- utilisation de contrats type, de modèles de contrats européens et extra européens, exercices sur la négociation.
- comment créer et consolider son portfolio
- comment être visible et être identifié par les radars des clients
- gérer et maîtriser ses échéances Les étapes de la formation seront illustrées par des exemples concrets.

ÉVALUATION PEDAGOGIQUE EN FIN DE PARCOURS: Une fiche d'évaluation anonyme écrite sera transmise aux stagiaires. Une attestation individuelle de formation sera remise à chaque participant.